

COLOMBIE



Environnement opérationnel

Contexte

Les déplacements internes continuent de causer de graves préoccupations humanitaires en Colombie. Ces dernières années, le conflit dans le pays et les dynamiques de la violence ont changé par suite de la démobilisation des groupes paramilitaires, du renforcement des capacités militaires des forces armées et de la police, ainsi que de la prolifération d'acteurs armés irréguliers, dont beaucoup sont étroitement liés au trafic de drogue et au crime organisé.

Si le rythme des nouveaux déplacements a ralenti, on estime que 100 000 personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays en 2010, ce qui représente d'après le Gouvernement une augmentation de

35 pour cent par rapport à 2009. À la fin de l'année, le nombre total des déplacés internes officiellement enregistrés s'élevait à 3,6 millions (cumulé depuis 1997). Les populations les plus touchées, en particulier les groupes autochtones et afro-colombiens, vivent dans des zones rurales isolées, comme la côte du Pacifique, la Colombie centrale, Antioquia et les régions limitrophes de l'Équateur et de la République bolivarienne du Venezuela.

Les zones urbaines, où résident plus de 1,7 million de déplacés internes, connaissent une recrudescence de la violence et des déplacements intra-urbains, car la guerre que se livrent les gangs entraîne des violences sexuelles et sexistes, des recrutements forcés, des actes d'extorsion ainsi que l'imposition de couvre-feux dans certains quartiers. Des cas d'"épuration sociale" ont aussi été signalés.

Chiffres prévisionnels pour la Colombie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 - JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Pays divers	220	110	240	90	250	90
Demandeurs d'asile	Pays divers	130	130	150	150	150	150
Réfugiés rapatriés	Colombie	30	30	100	100	100	100
Déplacés internes	Colombie	3 663 980	585 000	3 853 980	590 000	4 043 980	600 000
Total		3 664 360	585 270	3 854 460	590 340	4 044 480	600 340

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Environnement de protection favorable

- Des lois et des politiques sont adoptées ou renforcées.
 - ➔ Les lois et les politiques sur le déplacement forcé sont harmonisées avec les normes internationales par l'utilisation de mécanismes plus nombreux de coordination et d'approches globales de l'assistance aux déplacés internes.

Protection contre la violence et l'exploitation

- La protection contre les conséquences du conflit armé est renforcée.
 - ➔ Près de 1 600 missions de suivi sont réalisées pendant l'année pour augmenter la présence de la protection dans les municipalités les plus touchées par le conflit.

Autonomie et autosuffisance communautaires

- La mobilisation communautaire est consolidée et élargie.
 - ➔ Une trentaine de communautés sont épaulées grâce à des initiatives de renforcement des capacités favorisant l'intégration

locale, le retour et le relogement, par une participation accrue, une organisation autonome et une meilleure identification des risques et des solutions.

Solutions durables

- Une stratégie globale de solutions est mise au point, étayée ou actualisée.
 - ➔ Au moins 30 communautés bénéficient d'une stratégie globale de solutions améliorant les conditions de vie et la pérennité des solutions durables.

Leadership, coordination et partenariats

- La coordination et les partenariats sont affermis.
 - ➔ La coordination de la protection est resserrée entre les groupes de travail nationaux et régionaux sur la protection à l'échelon national et dans sept sites sur le terrain.

En vertu de la loi adoptée en août 2010, des mesures judiciaires et administratives ont été introduites pour permettre aux victimes des déplacements forcés de demander des réparations et la restitution de leurs terres. Néanmoins, l'application de cette loi demeure encore un défi majeur.

La Colombie s'est jointe à l'Équateur pour former une commission binationale sur les besoins des réfugiés colombiens et leur éventuel rapatriement. Le HCR y a participé en qualité d'observateur et lui a apporté son soutien technique. Il a souligné combien il était important de prendre des décisions en connaissance

de cause et a mis l'accent sur le caractère volontaire du rapatriement, qui doit se dérouler dans la sécurité et la dignité, ainsi que sur la viabilité de cette solution.

Le nombre de demandes d'asile en Colombie, principalement présentées par des personnes originaires d'Afrique qui se dirigeaient vers l'Amérique du Nord, a diminué par rapport à 2009. Étant donné que beaucoup d'entre elles pénétraient en Colombie par l'Équateur, cette baisse est probablement due à la décision prise par l'Équateur en septembre de rétablir l'obligation de visa d'entrée pour les ressortissants de neuf pays.



Des enfants afro-colombiens, appartenant à une communauté qui risque d'être déplacée, jouent dans un bidonville situé sur la côte pacifique de la Colombie.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	11
□ Effectifs totaux	137
Internationaux	17
Nationaux	81
JEA	2
VNU	35
Fonctionnaires détachés	2

○ Besoins

En dépit des efforts du Gouvernement pour réviser sa manière d'envisager le déplacement interne et améliorer la réponse donnée aux victimes du conflit, la mise en œuvre des nouvelles mesures, y compris la loi sur la restitution des terres et les réparations aux victimes, est encore entravée par la présence de groupes armés clandestins, les risques de sécurité pour la population civile et l'insuffisance des capacités institutionnelles et financières, en particulier au niveau local.

Compte tenu de la vulnérabilité des personnes relevant de la compétence du HCR, la priorité reste de prévenir les déplacements et de prodiguer une protection. En même temps, il convient de redoubler d'efforts pour trouver des solutions durables, spécialement au vu des différentes situations de déplacement et de la diversité des besoins.

| Stratégie et activités |

Le but d'ensemble est de fortifier le régime de protection internationale et de promouvoir des solutions durables pour les personnes qui en ont besoin. Le HCR continue de conseiller le Gouvernement sur l'application de la législation nationale relative aux réfugiés et sur la détermination du statut de réfugié. De plus, des activités sont entreprises pour consolider l'intégration locale et apporter une assistance financière à court terme. La coordination et le dialogue se poursuivent régulièrement avec la Commission d'éligibilité, le Ministère des affaires étrangères et le Département administratif de la sécurité.

Les priorités stratégiques du HCR en Colombie sont les suivantes :

- Élargir et conserver l'espace humanitaire pour aider à prévenir de nouveaux déplacements, en favorisant l'acceptation au sein des communautés et en réalisant des projets pratiques de protection, tout en prodiguant une protection par la présence dans les zones isolées où se déroule le conflit. Le HCR prônera également des systèmes d'alerte précoce et des analyses des risques pour la protection (y compris dans les régions frontalières) conjointement avec les autorités locales, l'Ombudsman et la société civile. Il favorisera aussi la mise en commun des informations transfrontalières avec ses bureaux extérieurs dans les pays voisins. Une autre priorité est de garantir la visibilité de la situation humanitaire des communautés exposées au déplacement.
- Améliorer la situation de protection : i) en relevant l'efficacité des politiques publiques, particulièrement pour la restitution des terres (en coordination avec le Ministère de

l'agriculture) ; ii) en renforçant les systèmes de protection des individus menacés et des communautés à risque ; iii) en soutenant le processus élargi d'enregistrement (réponses de protection/d'assistance, conseils juridiques) ; et iv) en mettant au point des plans d'action locaux pour les interventions dans les situations d'urgence.

- Trouver des solutions durables : i) en assumant une fonction de catalyseur afin d'obtenir un appui pour le retour, le relogement et l'intégration locale dans des communautés présélectionnées ; ii) en soutenant des plans d'action dirigés par les autorités locales sur la base des évaluations participatives ; iii) en encourageant l'engagement des acteurs du développement et du Gouvernement pour faciliter le passage d'une assistance humanitaire à un développement durable, comme dans l'initiative HCR-PNUD pour des solutions transitoires.

En ce qui concerne les priorités transversales, l'accent est mis sur les évaluations participatives, le renforcement des capacités des autorités locales en matière de questions liées à l'âge et l'appartenance sexuelle. La priorité porte également sur l'application de stratégies centrées sur les groupes afro-colombiens et autochtones. Il est tout aussi important de soutenir l'action pour contrer la violence sexuelle et sexiste, protéger les enfants et les jeunes et promouvoir les initiatives de restitution/protection des terres.

○ Contraintes

Alors que la nouvelle orientation du Gouvernement en faveur de la défense des droits des déplacés internes et l'initiative de restitution des terres offrent de nouvelles chances et laissent espérer une approche plus axée sur les solutions, les défis à relever restent importants. Pour que ces politiques soient couronnées de succès, il faut adopter une démarche holistique, associant la protection et la fin de l'impunité.

Ainsi que le confirment des données sur l'intention des déplacés internes de revenir chez eux, beaucoup d'autorités locales doivent adopter une nouvelle perspective qui considérera les déplacés comme des citoyens permanents et établira des politiques claires d'intégration faisant appel aux communautés hôtes.

Enfin, la nature changeante du conflit, ses liens avec les activités criminelles et la prolifération de groupes armés continuent de soulever des préoccupations quant à la protection des personnes déplacées et le maintien de l'espace humanitaire dans certaines régions du pays.

Organisation et mise en œuvre

En 2012, le HCR sera présent dans dix bureaux extérieurs et une délégation à Bogotá couvrant le nord-ouest, le nord-est, le sud-ouest et le sud-est ainsi que les trois régions frontalières avec l'Équateur, le Panama et la République bolivarienne du Venezuela.

Coordination

Le HCR entretient des liens de travail étroits avec le Ministère des affaires étrangères et l'Agence présidentielle pour l'action sociale et la coopération internationale (Acción Social). Des partenariats ont également été noués avec différents ministères et administrations régionales et locales ainsi que des groupes communautaires et des associations de déplacés internes. En 2011, le HCR a participé à plusieurs programmes interinstitutions comme le Mécanisme central de réponse aux situations d'urgence, le Fonds de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité humaine. Des alliances ont aussi été établies avec le PNUD (sur les solutions), avec le FNUAP et l'UNIFEM (sur la violence sexuelle et sexiste)

et avec le PAM (sur l'intervention humanitaire au niveau du terrain).

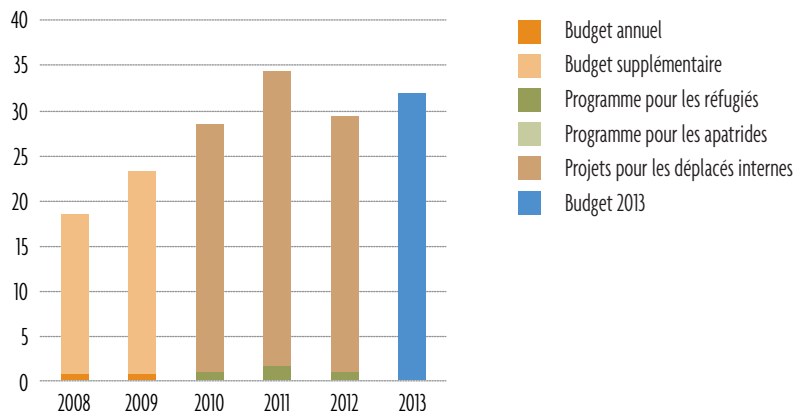
Le HCR continue de participer au système des groupes thématiques : il préside ainsi le groupe thématique de la protection conjointement avec le Conseil norvégien pour les réfugiés. Il facilite la coordination entre les acteurs humanitaires sur les questions relatives aux déplacés internes et assure des réponses communes aux situations humanitaires critiques. Il maintient également des relations étroites avec la communauté des donateurs et les ONG nationales et internationales.

Informations financières

Ces cinq dernières années, les opérations du HCR en Colombie ont reçu un soutien croissant de la communauté internationale. Cependant, la crise financière qui frappe le monde entier a amenuisé le volume de fonds reçus en 2011. En 2012, le HCR redoublera d'efforts pour mobiliser les ressources destinées à consolider les réseaux de protection et intensifier la recherche de solutions. En 2012, les besoins budgétaires du HCR s'élèvent à 34,9 millions de dollars E.-U. et à 32 millions de dollars E.-U. en 2013.

Budget du HCR en Colombie 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Agence présidentielle pour l'action sociale et la coopération internationale (*Acción Social*)
 Autorités régionales et municipalités
 Bureau de l'Ombudsman
 Bureau du Contrôleur
 Bureau du Procureur général
 Bureau du Vérificateur général
 Bureau du Vice-Président
 Bureau national de l'état civil
Consejería Presidencial para la Equidad de la Mujer
 Cour constitutionnelle
Instituto Colombiano de Bienestar Familiar
Instituto Colombiano de Desarrollo Rural
 Ministère de l'agriculture
 Ministère de l'éducation
 Ministère de l'intérieur et de la justice
 Ministère des affaires étrangères
 Ministère de la protection sociale
Programa Presidencial Colombia Joven
Programa Presidencial Pueblos Indígenas

ONG

Action contre la faim
Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento
Corporación Desarrollo y Paz del Magdalena Medio
Corporación Infancia y Desarrollo
Corporación Opción Legal
Corporación para la Investigación y el Desarrollo de la Democracia
Corporación Retoños
Corporación Siempre Viva
 Diocèses locaux
Fundación Compartir
Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos
 Organisations de déplacés internes
Organización Indígena de Antioquia
Organización Nacional de Indígenas de Colombia
Secretariado Nacional de Pastoral Social

Autres

Universidad Javeriana
Universidad Nacional

Partenaires opérationnels

ONG

Conseil norvégien pour les réfugiés

Autres

CICR
 FAO
 FNUAP
 HCDH
 OCHA
 OIM
 ONUSIDA
 OPS
 PAM
 PNUD
 UNICEF
 UNIFEM

Budget 2012 pour la Colombie (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Instruments régionaux et internationaux	49 180	241 836	291 016
Droit et politique générale	79 180	4 768 694	4 847 874
Cadre administratif national	49 180	1 016 122	1 065 302
Accès à l'assistance juridique	0	672 512	672 512
Accès au territoire et non-refoulement	78 770	0	78 770
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	791 629	791 629
Sous-total	256 311	7 490 792	7 747 103
Procédures de protection équitables			
Identification des cas d'apatridie	35 187	0	35 187
Détermination du statut de réfugié	166 774	559 361	726 135
Enregistrement et documents d'état civil	0	321 836	321 836
Sous-total	201 961	881 197	1 083 159
Protection contre la violence et l'exploitation			
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	6 294 417	6 294 417
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	0	1 266 574	1 266 574
Protection des enfants	0	1 365 314	1 365 314
Sous-total	0	8 926 305	8 926 305
Besoins élémentaires et services essentiels			
Santé	31 090	0	31 090
Articles ménagers et d'hygiène de base	158 594	0	158 594
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	64 181	0	64 181
Éducation	117 361	0	117 361
Sous-total	371 226	0	371 226
Autonomisation et autosuffisance communautaires			
Mobilisation communautaire	0	2 552 578	2 552 578
Autosuffisance et moyens d'existence	122 561	0	122 561
Sous-total	122 561	2 552 578	2 675 138
Solutions durables			
Stratégie de solutions globales	0	1 650 326	1 650 326
Retour volontaire	0	1 043 182	1 043 182
Réintégration	0	1 105 932	1 105 932
Intégration	75 980	1 503 891	1 579 871
Sous-total	75 980	5 303 330	5 379 311
Leadership, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	0	483 672	483 672
Relations avec les donateurs	0	998 028	998 028
Sous-total	0	1 481 700	1 481 700
Logistique et appui aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	0	725 508	725 508
Gestion des opérations, coordination et appui	0	991 813	991 813
Sous-total	0	1 717 321	1 717 321
Total	1 028 039	28 353 223	29 381 262
Budget 2011 révisé	1 542 323	32 842 240	34 384 563